

# AVIS A LA POPULATION

## REUNION D'INFORMATION PREALABLE

Communes de Mont-Saint-Guibert, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Ottignies-Louvain-La-Neuve et Walhain

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et R.41-1 et suiv. du code de l'environnement, ainsi qu'aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable compte tenu des circonstances de la crise sanitaire Covid-19 empêchant les rassemblements,

La société **Green Belgian Environmental Solutions SRL (GBES)** - Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles, email : [info.gbes@veolia.com](mailto:info.gbes@veolia.com), personne de contact : M. Jacques Tiquet, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

**La construction et l'exploitation d'une centrale de cogénération au bois de déchets de +/- 2,5ha dans l'actuelle sablière à Mont-Saint-Guibert sur la parcelle 310a, et d'un réseau de chaleur de +/- 2km reliant la centrale à l'actuelle chaufferie de l'UCLouvain, dans le cadre d'un projet de fourniture de chaleur verte à l'UCLouvain**

GBES vous invite à participer à l'enquête publique relative au projet susmentionnée, laquelle a pour objectif :

- de permettre au demandeur, GBES, de présenter son projet;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

A cet effet, **une vidéo de présentation du projet susmentionné** permettant au public d'en prendre connaissance sera disponible **du lundi 23 novembre 8h00 au 24 novembre à minuit** sur le site internet suivant : <https://www.veolia.be/fr/news/gbes-reunion-dinformation-prealable>.

Un bloc d'information sera affiché sur la page d'accueil, et dans la section « Newsroom » du site <https://www.veolia.be/fr>.

Une **retranscription intelligible de l'exposé ainsi qu'une copie des documents** présentés dans la présentation vidéo sont mis à disposition de la commune de Mont-Saint-Guibert, où ils peuvent être consultés, sur rendez-vous, les 23 et 24 novembre. Toute

personne peut également solliciter ces documents par courrier recommandé au demandeur, qui doit lui parvenir au moins trois jours ouvrables avant la mise en ligne de la vidéo.

Des informations peuvent être obtenues les 23 et 24 novembre 2020 entre 8h00 et 17h00 auprès de :

- Pour les aspects généraux du projet : M. Jacques Tiquet, Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles 02/525.10.80
- Pour les aspects techniques du projet : M. Fabian Servais, Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles, 02/526.63.51

A dater du 25 novembre, toute personne peut, dans un délai de 15 jours, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal de la commune de Mont Saint Guibert Grande rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert, en indiquant ses noms et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur, [info.gbes@veolia.com](mailto:info.gbes@veolia.com) ou adresse postale ci-dessus, laquelle la communique à l'auteur de l'étude d'incidences, le bureau SGS Belgium sa Parc Créalys Rue Phocas Lejeune, 4 B-5032 ISNES Gembloux.